Territorialité de l'impôt et mondialisation

Mercredi 7 décembre 2016 18h00 - 20h00 Salle 1 Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

> Centre Panthéon 12 place du Panthéon, 75005 Paris (Métro Cluny la Sorbonne - RER Luxembourg)









Territorialité de l'impôt et mondialisation

Le principe de territorialité place la France dans une position à part au sein des pays insdutrialisés. En effet, la grande majorité des pays ont adopté un système d'imposition mondiale prenant en compte la totalité des profits et des pertes réalisées par une même entreprise, quelque soit le lieu de son exploitation, y compris par conséquent dans des succursales à l'étranger. Toutefois au 21e siècle, le principe de territorialité doit être abordé sous un angle nouveau : Comment prendre en compte le numérique ? Comment concilier la souveraineté et l'incertitude des frontières des pays comme des entreprises?



Michel Bouvier



Henriette Bertrand

Présidence :

Michel Bouvier, Professeur à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Président de FONDAFIP, Directeur de la RFFP

Philippe Thiria, Consultant, Ancien directeur fiscal - Unilever France



Jean-Marie Monnier



Philippe Thiria

Henriette Bertrand, Avocate au Barreau de Paris, Docteur en droit

Marc Wolf, Ancien directeur-adjoint à la DGI et à la DLF

Karine Uzan, Vice-Président Tax and Corporate Strategic Initiatives - Coca-Cola Enterprises

Jean-Marie Monnier, Professeur de sciences économiques à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Centre d'Économie de la Sorbonne



Karine Uzan



Marc Wolf

Les propos tenus par les conférenciers n'engagent que leur auteur et non leur institution ni FONDAFIP. Ils ne peuvent être reproduits sans leur autorisation expresse.

> Pour toute information: contact@fondafip.org / www.fondafip.org FONDAFIP - 26 rue de Lille, 75007 PARIS. Tel: 01 42 60 20 19

